

## Note d'information de la direction générale COVID19

18/03/2020

### Situation générale

Ce mercredi 18/03/2020 les choses s'organisent et se mettent en place progressivement. Il est à noter :

- **Fermeture du siège mardi 17/03 et mise en télétravail** : vous pouvez continuer à joindre les interlocuteurs du siège sur les numéros habituels
  - o Une journée la semaine, 2 à 3 collègues pourront se rendre au siège pour des impressions en grand nombre, relever le courrier et effectuer sur demande préalable à la direction générale
- **Une cellule de soutien psychologique** est mise en place pour l'ensemble des salariés APAEI Côte Fleurie (y compris cadres) avec des astreintes week-end. (voire note en pièce jointe)
- **Des numéros d'astreinte** ont été mis en place pour chaque service ou établissement fermé : par site sur les ESATs et par pôle pour le pôle enfance.
- **Des protocoles sont en cours de finalisation** par le comité technique Covid19 au niveau associatif et viendront alimenter les plans bleus :
  - o Entretien des locaux
  - o Enregistrement des entrées et sorties
  - o Mesures barrières
  - o Circuit linge sale
  - o Protocole en cas de contamination
- **Fermeture et interdiction des visites dans les établissements d'accueil et d'hébergement**

### Point sur la présence des usagers

MAS :

- - 2 internes et - 2 externes
- Températures matin et soir mises en place

FAM :

- Usagers : - 1 personne

Foyer Hébergement ESAT Jean Vasnier : 45 places

- Usagers : 16 sortants

FOA Vieillissants : 15 places

- Usagers : aucun sortant

SAJH : 33 places

- Usagers : 7 sortants + 2 en attente de confirmation

SASLA : 80 places

- Usagers : 13 absents

## **Pôle enfance**

Tous les professionnels de l'IME sont en télétravail à partir d'aujourd'hui : à évaluer dans le temps et le passage éventuel à du chômage partiel

Depuis que nous avons eu confirmation que 2 des salariés avaient été en contact avec des cas avérés, l'ambiance s'est tendue hier sur l'IME.

Mme Patin peut tout à fait organiser son temps en exclusivité sur la MAS.

Renforcement des services :

- Les 2 éducateurs du SESSAD sont informés également de/ leur potentielle affectation sur le SASLA. Des contacts ont déjà été pris.
- Voir pour renforcer la MAS en journée pour la mise en place d'activités : 3 à 4 personnels éducatifs de l'IME

Travail sur deux pistes :

- Ouverture de l'internat pour accueil d'urgence/de répit :
  - Contacts pris avec APAEI de Pays d'Auge et de Falaise et Pont Audemer : attente de chiffres sur
    - le nombre d'enfants autistes et troubles psychiques par IME : les 3 IME accueillent 200 enfants en tout.
    - les professionnels potentiellement mobilisables sur l'ouverture de ce type de prestations
  - Elaborer un scénario de fonctionnement sur le site :
    - Fonctionnement
    - RH
    - Logistique
- Accueil ponctuel à l'IME en cas de situation difficile, tensions : Modalités à définir
- Soutien aux aidants : chaque éducateur référent appellera les familles et les familles d'accueil concernées pour repérer les besoins et mettre en place si besoin un calendrier d'intervention.

## Pôle travail

### **Point sur les usagers :**

Actuellement nous effectuons un recensement et un état des lieux des personnes qui vont se retrouver à domicile, avec ou sans aidants. Cela va nous permettre de calibrer l'accompagnement et le soutien à mettre en place. Aujourd'hui, nous savons que :

- 52 personnes autonomes sur le site de Dozulé dont 29 isolées
- 26 personnes autonomes sur le site de Dives sur Mer dont 18 isolées
- 16 personnes autonomes isolées sur le site de Troarn

Les infirmières et les psychologues des ESATs sont chargés de maintenir le lien. Des contacts sont en cours avec les personnes repérées isolées dans nos établissements respectifs afin d'évaluer par téléphone leur situation et leur permettre d'avoir une écoute psychologique voire la mise en œuvre d'une visite ou l'organisation d'un soutien.

En accord avec le SASLA, il a été convenu que si l'une des situations nous semblait délicate, l'équipe du SASLA interviendrait exceptionnellement au domicile de cette personne.

- ⇒ Cette option est temporaire car risque de ne plus être opérante rapidement au regard des disponibilités peu nombreuses des salariés du service.
- ⇒ Il est plutôt à voir avec des encadrants des ESAT une solution plus pérenne. A suivre

### **Travail en cours sur le pôle travail**

- Télétravail :
  - Direction de pôle, Directions adjointes, Secrétaires comptable, coordinatrices projets
  - Infirmières et psychologues en situation de travail à disposition de la cadre de santé du pôle soins pour organiser le suivi des travailleurs à domicile notamment
- Renfort des établissements de l'APAEI :
  - Proposer 1 MA pour l'accueil de jour du FAM à partir de la semaine prochaine.
  - Voir pour un personnel administratif sur le pôle hébergement. Pas de déplacement autorisé
- Lister les personnels à mettre en possible chômage partiel : par semaine renouvelable en fonction des besoins dans l'association mais aussi sur le territoire.

## Pôle hébergement

Les services du pôle hébergement fonctionne sans difficultés particulières. Il est à noter :

- L'ensemble des professionnels sont à leur poste et assume avec solidarité et responsabilité ses missions
- Foyer Jean Vasnier :
  - Mise en place des horaires « vacances » qui permettent d'assurer un accompagnement toute la journée
  - Pour les résidants du foyer, il est parfois difficile de ne pas sortir, de rendre compte des allers et venues.

- SAJH :
  - o Le passage aux horaires de vacances se prépare pour assurer le fonctionnement dans la durée
  - o Les conditions et le parc de l'établissement limite les sensations d'enfermement
- SASLA :
  - o L'organisation du service permet d'assurer l'accompagnement des personnes accueillies dans les résidences et les appartements supervisés.

## Synthèse

A la date du mercredi 18/03/2020, le fonctionnement des hébergements est assuré sans difficulté néanmoins il reste à poursuivre le travail sur :

- Le lien avec les travailleurs ESAT et leurs aidants
- Le lien avec les enfants de l'IME et leurs aidants
- La préparation de la mise à disposition probable de personnels des services et établissements fermés (IME et ESATs) vers les hébergements
- La construction de scénarios de repli sur le secteur enfance
  - o Internat d'urgence et de répit en lien avec les 2 autres APAEI du territoire de Pont l'évêque
  - o La mise en place d'accueil de jour de répit pour soulager les aidants de manière ponctuelle
- Une possible mise en place de chômage partiel pour les personnels qui resteraient inoccupés
- Finaliser les procédures alimentant les plans bleus et notamment celle en cas de survenue d'un cas dans un hébergement collectif.

Hugues Monfort

Directeur général

